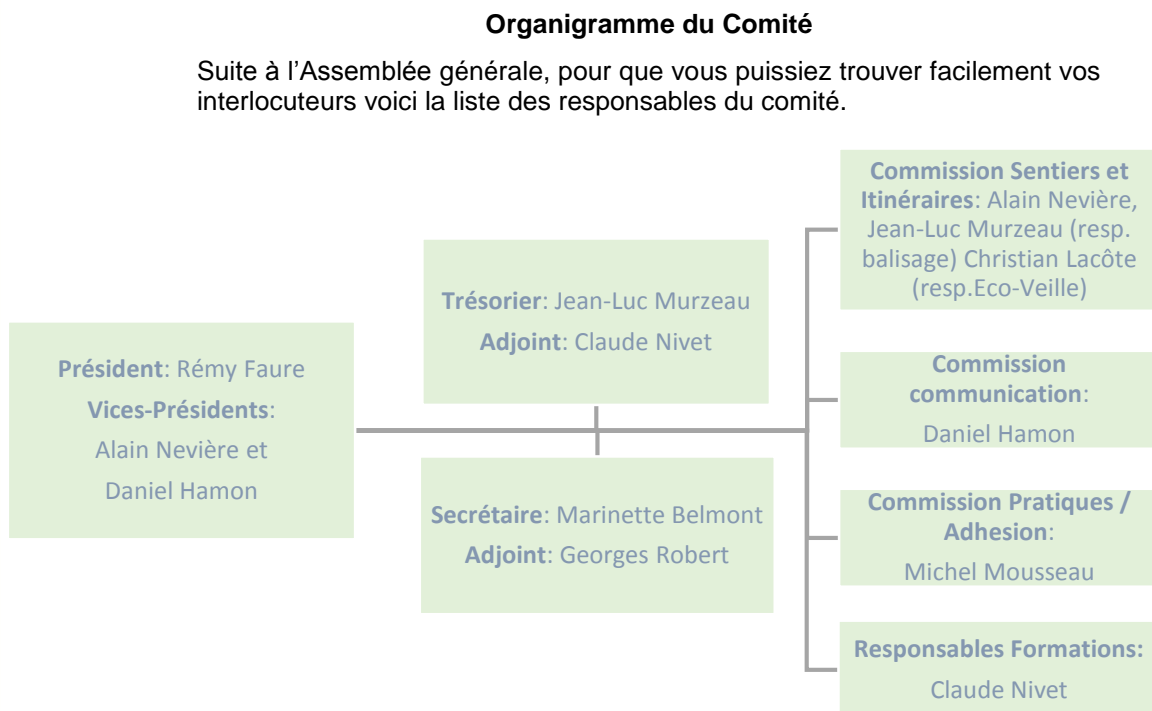


Le national a mis en place depuis plusieurs années le jeu « Mon GR préféré » et pour cette nouvelle édition, notre département sera mis à l'honneur avec le GR® de Pays du Val de Creuse. Le tournage du film est prévu pour juillet et le vote des internautes se fera en automne.

Cette opération constitue une fabuleuse vitrine pour ce circuit, ses paysages reconnus de tous, ses communes qui sont en pleine requalification de leurs PR. C'est aussi un moyen de valoriser le travail des baliseurs, des collecteurs, et de tous les acteurs du comité qui œuvrent sur le projet. Nous comptons donc sur votre mobilisation pour apporter vos voix au GR® de Pays du Val de Creuse, afin d'avoir un soutien massif de notre département et faire de cet itinéraire le GR® préféré des Français. Merci à tous.

Le Président,
Rémy Faure



Réunion PAVA Bélâbre 19 mars 2019

Dans le cadre des activités de la Commission PAVA (Pratiques Adhésions Vie Associative), le Comité Départemental a organisé sa 2ème réunion annuelle décentralisée à Bélâbre le 19 mars 2019.

Étaient conviés les clubs adhérents, les associations (non-affiliées) organisatrices de randonnées et les Maires de la partie Sud-Ouest du département. Environ 25 personnes étaient présentes.

Après une présentation de la Fédération, des différentes pratiques de randonnée, du rôle et des activités du Comité Départemental, 2 grands sujets ont été présentés par les intervenants :

- ✓ L'organisation générale d'une randonnée ouverte au public,
- ✓ Les différents aspects de la sécurité à respecter et à mettre en œuvre lors des sorties organisées.



L'accent a été mis sur les notions de responsabilité, de respect des règles de sécurité routière, sur les schémas d'organisation type en matière d'obligations réglementaires, sécuritaires, environnementales.

Les échanges nombreux et très fructueux avec les participants démontrent l'intérêt de ce type de présentation, et confortent le Comité dans la gestion de son rôle de conseil auprès des clubs et de ses adhérents. Un nouveau plan de développement va être mis en œuvre pour 2019 et 2020 et le Comité va s'attacher à poursuivre la démarche initiée depuis maintenant 3 années, avec un succès indéniable, puisque, pendant cette période, plusieurs clubs ont adhéré à la FFRandonnée, que ce soit dans l'activité Marche Nordique ou en randonnée classique.

Dans cette optique, des précisions ont été apportées sur les différentes catégories de licences et sur les caractéristiques et avantages d'une adhésion à la FFRandonnée, que ce soit pour le club lui-même ou pour les licenciés

Organiser vos séjours et voyages : comment faire ?

Règles et Obligations du Code du Tourisme – Immatriculation Tourisme, extension fédérale

L'organisation de séjours est considérée comme une activité particulière même si ceux-ci sont organisés pour faire des randonnées.

Le Code du Tourisme (art. L211-18) fait obligation à l'organisateur de séjours et voyages d'être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) : c'est un contrat spécifique.

Sont concernés : vos séjours organisés en France ou en pays frontalier, supérieurs à 2 nuitées (1 nuitée pour les DOM-TOM) ou proposant plus d'une séquence touristique ou vendus avec marge bénéficiaire.

Exceptions : les séjours en itinérance sans marge bénéficiaire.

Il est important de noter que si l'organisateur n'a pas de numéro d'Immatriculation Tourisme, aucun assureur ne lui proposera de contrat RCP.

La FFRandonnée détient depuis le 7 décembre 2010 l'immatriculation tourisme n° IM075100382, de la Commission d'Immatriculation des opérateurs de séjours et voyages du GIE ATOUT FRANCE.

L'objectif étant d'étendre cette immatriculation en faveur de ses comités et des clubs affiliés dès lors qu'ils acceptent les conditions du cahier des charges d'extension fédérale.

Votre Comité de l'Indre bénéficie de cette extension. Il se tient à votre disposition pour tout renseignement sur ce sujet. Responsable Tourisme FFRandonnée Indre : Arlette Dupont

Autre contact : tourisme@ffrandonnee.fr



Labellisation de PR dans l'Indre

La labellisation des PR se met en place dans l'Indre.

Deux Communautés de Communes, Marche Berrichonne et Eguzon Argenton Vallée de la Creuse, ont en effet choisi d'offrir aux randonneurs des itinéraires de qualité grâce à l'expertise du Comité de l'Indre. Ce dernier applique une procédure définie à l'échelon national.

Des bénévoles collecteurs parcourent les itinéraires choisis afin de relever la trace GPS et d'évaluer la qualité du balisage, l'état des chemins, les problèmes de sécurité... Ils apprécient l'intérêt du paysage et celui du patrimoine naturel et culturel. Si certains critères sont éliminatoires (ex : % de goudron), des bonus sont aussi attribués (ex : connexion entre itinéraires).

Les dossiers constitués sont présentés en Commission Sentier puis en Comité Directeur afin d'attribuer, différer ou refuser l'attribution du label. Une trentaine d'itinéraires labellisés verront sans doute le jour cette année. A découvrir plus en détail dans les prochains N° de Balises 36 !



Redynamisation du GR® 654 :

Le GR® 654 *Compostelle par Vézelay*, qui compte environ 1 800 km de Namur aux Pyrénées, traverse notre département sur 107 km entre Châteaumeillant (Cher) et Crozant (Creuse). Il fait partie du programme fédéral national de redynamisation des GR® nationaux.

Lancé en novembre 2018 en concertation avec les 16 départements concernés, ce travail consiste à vérifier la conformité de l'itinéraire aux critères d'homologation, éventuellement déterminer des modifications de tracé nécessaires (hébergement, goudronnage, difficultés de cheminement...) et à collecter les traces à destination du webSIG national.

En complément, le Comité régional de randonnée a décidé, avec le soutien financier du Conseil Régional, de renforcer la signalétique existante en réalisant et implantant des panneaux et jalons valorisant les étapes majeures de l'itinéraire et le travail de terrain de la Fédération. Cette année seront donc installés 4 panneaux (La Châtre, Neuvy St Sépulchre, Cluis et Gargillesse-Dampierre) et 5 jalons (La Motte Feuilly, Montgivray, Cuzion et St Plantaire : Fougères et La Fileuse).



Agenda

23-24/09 : Formation baliseurs à Villedieu/ Indre

29/09 : Rando Challenge à Villentroy

04/09 : Démarrage de la saison sportive